

APPEL À PROJETS

Année 2019 - 2020



Présentation

Depuis 2018, l'Université Grenoble Alpes bénéficie d'un Fonds exceptionnel grâce au don privé de la famille de Vittorio Luzzati.

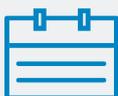
Ce Fonds a vocation à soutenir des projets portés par des établissements scolaires de l'Académie de Grenoble qui :

- favoriseront l'intérêt et la curiosité des élèves pour les sciences,
- développeront leur esprit critique et leur indépendance de jugement par la démarche scientifique,
- contribueront à faire d'eux des citoyens éclairés en capacité de s'interroger sur les grandes questions de société en lien avec la recherche scientifique.

Le Fonds a également pour objectifs de :

- mieux faire connaître les métiers de la recherche,
- donner aux jeunes le goût des sciences, de toutes les sciences (sciences de la terre, de l'univers, de la matière, sciences expérimentales, sciences humaines et sociales, etc.),
- construire l'image d'une université attractive, ancrée dans la société et accessible.

À QUI S'ADRESSE CET APPEL ?



DATE LIMITE DE DÉPÔT :
10 mai 2019

Aux enseignant.e.s des **collèges et lycées de l'Académie de Grenoble**, qui souhaiteraient développer des projets de culture scientifique en lien avec l'Université Grenoble Alpes.

L'appel est ouvert à **toutes les thématiques scientifiques**.

Vittorio Luzzati

Vittorio Luzzati est né à Gênes en 1923. Il entre au CNRS en 1947, après une formation d'ingénieur en Argentine où sa famille s'est réfugiée, fuyant le fascisme.

Tout au long d'une vie dédiée à la recherche, il acquiert une renommée internationale par ses contributions fondamentales à l'éclosion de la génétique moléculaire et de la biologie structurale.

En 2013, il quitte Paris pour rejoindre Grenoble où il poursuit ses activités scientifiques au sein du site international de recherche autour du Synchrotron. Il est décédé en 2016.



Besoin de précisions ou d'aide au montage de projet ?

Direction de la culture et de la culture scientifique :
action-culturelle@univ-grenoble-alpes.fr

APPEL À PROJETS

Année 2019 - 2020



Critères de sélection

L'établissement scolaire (collège ou lycée) doit être situé dans l'Académie de Grenoble et le projet doit obligatoirement répondre aux critères suivants :

- ✔ Etre mis en œuvre entre septembre 2019 et juin 2020.
- ✔ S'inscrire dans une ou plusieurs thématiques scientifiques.
- ✔ Reposer sur un lien entre un.e scientifique membre d'un laboratoire de l'Université et une classe.
- ✔ Mettre en œuvre une pédagogie de projet.

Une attention particulière sera accordée aux projets qui répondent à un ou plusieurs des critères suivants :

- ✔ Mettre en valeur la démarche expérimentale et l'esprit critique
- ✔ Être co-construit avec les élèves, permettre de recueillir et de mettre en valeur leur parole et leur créativité.
- ✔ Être porté par un établissement éloigné de l'université.
- ✔ Inclure un partenariat avec un acteur culturel (Centre de culture scientifique et technique, Muséum, Bibliothèque, Musée, MJC, association etc.).

Calendrier détaillé

Les projets seront examinés et sélectionnés par le comité de pilotage du Fonds Vittorio Luzzati selon le calendrier suivant :

Diffusion de l'appel à projet
11 mars 2019

Date limite de dépôt :
10 mai 2019

Examen de la recevabilité des projets et évaluation préalable des projets :
Du 13 au 25 mai 2019

Commission d'examen pour la sélection des projets et validation par le Comité de pilotage
27 mai 2019

Communication des décisions aux porteurs de projets
Début juin 2019

Mise en œuvre des projets labellisés
Septembre 2019 - Juin 2020

Un événement de valorisation des projets lauréats devrait être organisé courant juin 2020, ses modalités seront précisées ultérieurement.



Besoin de précisions ou d'aide au montage de projet ?

Direction de la culture et de la culture scientifique :
action-culturelle@univ-grenoble-alpes.fr

APPEL À PROJETS

Année 2019 - 2020

Accompagnement des projets lauréats

Soutien financier

La gestion de la somme attribuée sera assurée par l'établissement scolaire, qui devra fournir un justificatif simplifié. Dans des cas exceptionnels, une gestion par l'université peut être discutée. Pour information, les subventions allouées sur le précédent appel à projets étaient comprises entre 500€ et 4000€.

Les dépenses éligibles sont :

- Les achats de petits matériels et fournitures utilisés pour les projets de classe et pour les réalisations des élèves (fournitures pédagogiques, petit matériel de laboratoire...)
- Les opérations de communication et de valorisation des actions ;
- Les transports scolaires (location de bus, ...) ou des scientifiques et des enseignants (frais de missions, ...) ;
- Les prestations d'animation scientifique (par des acteurs de la culture scientifique).

Accès à des ressources scientifiques et pédagogiques

L'université pourra accompagner les porteurs de projets et fournir des ressources notamment par le biais de :

- ✓ La recherche d'intervenants (scientifiques universitaires, acteurs de la culture scientifique),
- ✓ L'organisation de visites de laboratoires,
- ✓ La mise en place d'animations scientifiques : animation de la Boîte à métiers (un jeu de rôle pour découvrir les métiers de la recherche), atelier bande dessinée à la Bibliothèque universitaire des sciences, jeu-débat autour des nouvelles technologies...

Exemples de ressources



Cerveau

- Rencontres avec des scientifiques au format speed dating.
- Construction d'un « chapeau-cerveau » pour découvrir les différentes zones du cerveau et leurs fonctions.



Mathématiques et informatique

- Animations pédagogiques et ludiques avec des jeux mathématiques.
- Exposition sur l'histoire et l'évolution de l'informatique
- Initiation au coding



Botanique

- Découverte des plantes médicinales au Jardin botanique Dominique Villars et discussion autour de la pollinisation grâce aux ruches et à l'hôtel à insecte
- Ateliers d'expérimentation autour de la forêt et de la dendrochronologie.



Sciences de la terre et de l'univers

- Espace muséographique de l'Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble (OSUG).
- Animations scientifiques lors de l'événement des Tribulations Savantes,
- Démonstration de la Planeterrella, un simulateur d'aurores boréales.



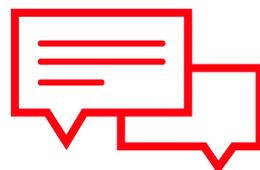
Besoin de précisions ou d'aide au montage de projet ?

Direction de la culture et de la culture scientifique :
action-culturelle@univ-grenoble-alpes.fr

APPEL À PROJETS

Année 2019 - 2020

ENGAGEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE



Communication

Les porteurs de projet s'engagent à transmettre à la Direction de la culture et de la culture scientifique de l'Université Grenoble Alpes des photos, témoignages et résumés des actions menées.

Dans le cas où l'établissement scolaire valorise lui-même les actions du projet, l'insertion du logo (envoyé à tous les lauréats) ainsi que la mention écrite ou orale « avec le soutien du Fonds Vittorio Luzzati de la Fondation UGA » seront obligatoires.

La valorisation doit viser à informer des actions menées grâce au soutien du Fond Vittorio Luzzati, et toucher différents publics (familles, population voisines des établissements scolaires, médias, institutions...).

Exemples

Vous pouvez retrouver une sélection d'articles relatifs aux précédents projets menés sur le dossier Echosciences dédié au Fonds Vittorio Luzzati : www.echosciences-grenoble.fr/dossiers/fonds-vittorio-luzzati

Pour candidater : un dossier à compléter !



Le dossier constitutif du projet comporte :

- ✓ Le formulaire de dépôt de projet à compléter et signer par le porteur de projet et à faire signer par le chef d'établissement
- ✓ Le tableau de budget prévisionnel

Le fichier est à renommer :

- ✓ Numéro de département - nom du projet - nom de l'établissement
- ✓ À adresser par mail (**format pdf et word**) à la Direction de la culture et de la culture scientifique de l'UGA (objet du mail "Candidature Fonds Vittorio Luzzati") : action-culturelle@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Dépôt **au plus tard le 10 mai 2019** (Veuillez demander un accusé de réception lors de votre envoi)



Besoin de précisions ou d'aide au montage de projet ?

Direction de la culture et de la culture scientifique : action-culturelle@univ-grenoble-alpes.fr